



# Programmation Erasmus+ 2021-2027 - Accréditation académique

publié le 21/09/2022 - mis à jour le 27/06/2023

Pour rejoindre le consortium accrédité de l'académie de Poitiers

---

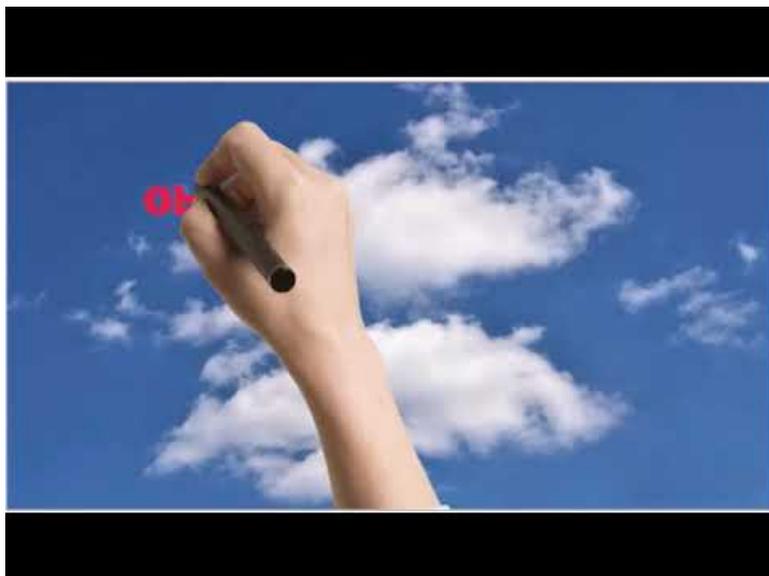
## Descriptif :

Pour faire une demande d'accréditation Erasmus+ via l'accréditation académique

---

## Sommaire :

- Appel à candidatures pour des mobilités Erasmus 2024-2025
  - Ressources
- 



Accréditation Erasmus+ - Académie de Poitiers / GIP FCIP (Video Youtube)  
Teaser de présentation

## ● Appel à candidatures pour des mobilités Erasmus 2024-2025

Le programme Erasmus+ finance des mobilités d'élèves et d'apprenants mais également des mobilités de personnels de l'éducation, en école et établissement, ainsi que rattachés aux DSDEN et rectorat. Dans l'actuelle programmation 2021-27, l'académie de Poitiers associée au GIP FCIP peut prendre en charge la gestion de mobilités de personnels et d'apprenants dans le cadre de l'accréditation obtenue par le consortium GIP FCIP pour les secteurs Enseignement Scolaire et Enseignement et Voie Professionnels et résumée dans le document joint.

### ○ Qui peut se porter candidat ?

Peuvent candidater pour intégrer les consortiums accrédités et ainsi bénéficier de mobilités européennes Erasmus :

- Les lycées professionnels des Campus des métiers et des qualifications ;
- Les écoles et établissements n'ayant jamais mis en place de projets Erasmus+, et/ou qui souhaiteraient bénéficier de mobilités pour (ré-)insuffler une démarche d'ouverture européenne pour leurs personnels et leurs élèves.

- Les écoles et établissements ayant déposé une demande d'accréditation Erasmus en 2023 et dont la candidature n'a pas été retenue par l'agence nationale Erasmus en janvier 2024
- Les personnels d'encadrement dans le cadre de leur pilotage pédagogique ;
- Les personnels du rectorat et des DSDEN.

### ○ Objectifs des candidats

Les réponses à l'appel à candidatures doivent s'inscrire dans au moins un des objectifs suivants :

- Soutenir la dynamique internationale des écoles et EPLE, notamment des établissements de la voie professionnelle (lycées professionnels, Campus des Métiers et des Qualifications, CFA académique)
- Utiliser l'ouverture européenne et internationale pour développer l'ambition des élèves, et faciliter leur poursuite d'études et leur insertion professionnelle
- Développer les compétences citoyennes européennes et l'éducation au développement durable (EDD)
- Participer au développement professionnel des personnels de l'académie en lien avec l'organisation en réseau ECLORE, pour l'innovation pédagogique, et dans leur formation initiale
- Développer les usages du numérique éducatif
- Reconnaître les compétences des apprenants et des personnels de l'académie formés en Europe
- Assurer la visibilité de l'académie à l'international et son attractivité.
- Participer à la mise en œuvre du Plan Langues vivantes et au développement du plurilinguisme.

### ● Ressources



Affiche accréditation Erasmus GIP / Académie de Poitiers

[Affiche accréditation Erasmus GIP / Académie de Poitiers](#) (PDF de 116.7 ko)

[Résumé des accréditations GIP / Académie de Poitiers](#) (PDF de 281 ko)

[Appel à candidatures pour des mobilités Erasmus 2024-2025](#) (PDF de 217.5 ko)

Courrier de Madame la rectrice

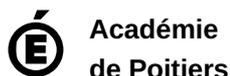
[Formulaire de demande de financement d'un projet](#) (Word de 151.5 ko)

[Formulaire de demande de financement d'un projet - Annexe](#) (Excel de 36.3 ko)

► Pour en [savoir plus](#) sur l'accréditation Erasmus+ 2021-2027

**Date limite des demandes**

15 décembre 2023



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.